

Extrait du registre des procès-verbaux de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le 22 juin 2026.

RÉSOLUTION NO. : 258-06-2026

ATTENDU la publication d'un avis public relatif à l'adoption du *Programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029* sur le site Internet de la Ville de Terrebonne et dans le journal *La Revue* le 10 juin 2026, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QU'une copie du projet du *Programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029* a été transmise aux membres du conseil municipal le 10 juin 2026, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU la recommandation CE-2026-511-REC du comité exécutif en date du 17 juin 2026;

**Il est, par conséquent, PROPOSÉ PAR Marie-Eve Couturier
APPUYÉ PAR Marc-André Michaud**

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne adopte le *Programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029*, conformément à l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certifié conforme à Terrebonne, le 23 juin 2026

**Me Jean-François Milot
Greffier**

Extrait du registre des procès-verbaux de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le 17 juin 2026.

CE-2026-511-REC

ATTENDU la publication d'un avis public relatif à l'adoption du *Programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029* sur le site Internet de la Ville de Terrebonne et dans le journal *La Revue* le 10 juin 2026, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QU'une copie du projet du *Programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029* a été transmise aux membres du conseil municipal le 10 juin 2026, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal de la Ville de Terrebonne d'adopter le *Programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029* de la Ville, conformément à l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certifié conforme à Terrebonne, le 18 juin 2026

Me Jean-François Milot
Greffier



RECOMMANDATION

Direction responsable	Direction générale
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Date de présentation au comité exécutif	17 juin 2026
Date de présentation au conseil municipal (si applicable)	22 juin 2026 (séance extraordinaire)
Objet	Adoption du Programme triennal d'immobilisations(PTI) 2027-2028-2029 de la Ville de Terrebonne

IL EST RECOMMANDÉ :

Que le conseil municipal procède à l'adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2027-2028-2029 de la Ville de Terrebonne, tel que produit et présenté par l'administration municipale.

Signataire :

**Sylvain
Dufresne**

Direction générale

Signé numériquement par Sylvain Dufresne
DN : cn=Sylvain Dufresne, c=CA, o=Ville de
Terrebonne, ou=DGA service à la communauté
et développement des infrastructures,
email=sylvain.dufresne@ville.terrebonne.qc.ca
Date : 2026.06.04 16:18:14 -04'00'

Date : _____

Direction responsable	Direction générale
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Date de présentation au comité exécutif	17 juin 2026
Date de présentation au conseil municipal (si applicable)	22 juin 2026 (séance extraordinaire)
Objet	Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2027-2028-2029 de la Ville de Terrebonne

CONTENU

Mise en contexte

En vertu des articles 474.2 et 474.3 de la loi sur les cités et villes et de saintes pratiques en matière de gestion financière, le conseil municipal doit adopter annuellement le programme triennal d'immobilisations de la Ville.

Historique des décisions

17 juin 2025 – CM 322-06-2025

Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027 de la Ville de Terrebonne

Description

La programmation des dépenses en immobilisations par un organisme municipal vise les principaux objectifs suivants :

- Lui fournir un outil de planification des investissements compte tenu de ses priorités de développement et des ressources financières dont il dispose ;
- Lui permettre d'évaluer l'incidence financière des projets sur les budgets annuels futurs ;
- Lui permettre d'élaborer son calendrier de réalisation des règlements d'emprunt tout en l'aidant à connaître ses besoins de financement.

Le Programme triennal 2027-2028-2029 a été réalisé de façon collégiale par les diverses directions de la Ville.

Le Bureau de projet agissait comme coordonnateur du processus de production du PTI, tandis que la Direction des finances et de l'approvisionnement agissait comme responsable d'établir des sources de financement pour les divers projets ou programmes. La direction générale chapeautait l'ensemble du processus.

Afin de guider adéquatement les différents services administratifs dans la préparation du PTI, une documentation comprenant les lignes directrices financières et les explications sur le processus, les échéanciers et les rôles et responsabilités des parties prenantes ont été préparées et des rencontres d'information et de formations ont eu lieu.

Des ateliers de travail ont aussi eu lieu avec chaque direction, la direction générale et les membres du cabinet.

Justification

S/O

Aspects financiers

- ☐ Il n'y a aucun enjeu financier pour la Ville.
- ☐ Revenu pour la Ville : \$.
- ☒ Dépense pour la Ville : \$.

Il est à noter que les données financières du PTI ont été établies sur la base d'hypothèses de réalisation, qui sont susceptibles d'évoluer au fil du temps.

Calendrier et étapes subséquentes

Les prochaines étapes consistent donc en :

- Recommandation par le CE;
- L'adoption du PTI par le conseil municipal

PIÈCES JOINTES

- Programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029

SIGNATURES

Responsable du dossier :

Frédéric
Lemieux

Signé numériquement par Frédéric Lemieux
DN : cn=Frédéric Lemieux, c=CA, o=Ville de
Terrebonne, ou=Bureau de projet,
email=Frederic.Lemieux@ville.terrebonne.qc.ca
Date : 2026.06.04 12:00:59 -04'00'

Date : _____

Frédéric Lemieux

**Conseiller en gestion de projet et coordonnateur par *intérim*, bureau de projet
Direction générale**

Endosseur :

Frédéric
Lemieux

Signé numériquement par Frédéric Lemieux
DN : cn=Frédéric Lemieux, c=CA, o=Ville de
Terrebonne, ou=Bureau de projet,
email=Frederic.Lemieux@ville.terrebonne.qc.ca
Date : 2026.06.04 12:01:06 -04'00'

Date : _____

Frédéric Lemieux

**Conseiller en gestion de projet et coordonnateur par *intérim*, bureau de projet
Direction générale**

Approbateur :

Sylvain
Dufresne

Signé numériquement par Sylvain Dufresne
DN : cn=Sylvain Dufresne, c=CA, o=Ville de
Terrebonne, ou=DCA services à la communauté
et développement des infrastructures,
email=sylvain.dufresne@ville.terrebonne.qc.ca
Date : 2026.06.04 16:18:29 -04'00'

Date : _____

Sylvain Dufresne,

**Directeur général adjoint, services à la communauté et développement des
infrastructures et coordonnateur de la sécurité civile
Direction générale**